

de bâtir la confiance et de mieux faire comprendre la portée, l'ampleur et les caractéristiques du commerce international de ces armes.

Il s'est fait peu d'analyses poussées sur les exigences à satisfaire pour permettre l'existence d'un registre des armes légères et de petit calibre. Pour contribuer à combler cette lacune dans les recherches de base, les responsables du Programme de recherche sur la vérification du Canada se sont lancés dans un projet qui consiste à étudier les questions se rapportant à cette idée de registre des armes légères et de petit calibre, notamment son contenu probable, les définitions qu'on pourrait adopter, les délais, les formulaires de données et d'autres questions d'ordre opérationnel, s'inspirant de l'expérience d'autres régimes d'échange d'information, notamment le Registre de l'ONU, le Document de Vienne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Traité sur les Forces conventionnelles en Europe. Le but poursuivi dans l'étude de ces questions et la mise au point d'un registre modèle générique, était de concevoir un guide pratique à l'intention des décideurs et praticiens dans les contextes mondial et régionaux. Le rapport qui suit est l'aboutissement de cette recherche, et il a été rédigé pour aider les fonctionnaires du gouvernement et les chercheurs à faire leur travail dans ce domaine. Il est publié aux termes de la politique constante du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui consiste à partager le fruit des recherches indépendantes accomplies dans le cadre de son Programme de recherche sur la vérification. Les opinions exprimées dans ces pages sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement la position du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ni du gouvernement du Canada.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Ottawa (Ontario), Canada
Octobre 1998

REMERCIEMENTS

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international tient à souligner le travail effectué à contrat par l'auteur, colonel (à la retraite) Angus Brown, d'Ottawa (Ontario), dans la préparation du rapport en vertu du Programme de recherche sur la vérification.